



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| **Lycée René Descartes
Rennes**

Caisse de solidarité Contribution volontaire

Le conseil d'administration du lycée a adopté le principe d'une caisse de solidarité financée par les contributions volontaires des familles et des personnels de l'établissement.

Cette caisse permettra d'apporter une aide de nature sociale aux élèves et aux étudiants en situation précaire et/ou exceptionnelle, relevant ou non des critères d'attribution du fond social lycéen, pour la couverture de frais de scolarité et de vie.

Les fonds seront attribués lors des commissions des fonds sociaux.
L'anonymat des bénéficiaires sera préservé.

Si vous souhaitez contribuer à cette caisse, je vous remercie de remplir le coupon *ci-dessous* et de le joindre à votre règlement.

Le Proviseur

Je soussigné :

Parent ou responsable légal de l'élève :

Niveau : 2nde 1ère Terminale STS1 STS2

Contribue volontairement à la caisse de solidarité du lycée Descartes pour

- 5 euros
- 10 euros
- Autre montant

J'établis mon chèque à l'ordre du Lycée René Descartes.

Date :

Signature :